

DEC192786DR02

Décision portant nomination de M. Mathieu Leroux-Coyau aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris (IEES)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris nommant Mme Martine Maibeche en qualité de directrice;

Vu l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR7618 en date du 16/04/2019 ;

Considérant que M. Mathieu Leroux-Coyau a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée la délégation Paris Michel-Ange du CNRS et l'Institut Curie les 28, 30 janvier 2009 et du 10 au 13 mars 2009 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Mathieu Leroux-Coyau, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7618 intitulée Institut d'écologie et des sciences de l'environnement de Paris à compter du 01/01/2019.

M. Mathieu Leroux-Coyau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Mathieu Leroux-Coyau est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/12/2019

La directrice de l'unité
Martine MaibecheVisa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique DebisschopVisa du doyen de la Faculté des Sciences et Ingénierie
Stéphane Régner